



Publication de l'arrêté royal, accord sectoriel

Création : vendredi 15 septembre 2023 12:39

L'arrêté royal du 10 septembre 2023 modifiant la position juridique pécuniaire du personnel des services de police (voir annexe) sera publié au Moniteur belge du mardi 19 septembre 2023.

Le consulter :

[AR](#)